

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le Gouvernement a décidé d'abaisser à 80 km/h la vitesse sur le réseau secondaire français. Avec cette énième mesure à l'encontre des automobilistes, l'Exécutif s'inscrit dans la droite ligne des gouvernements précédents sous les présidences Hollande et Sarkozy.

Le Gouvernement fait ici preuve d'une parfaite mauvaise foi en invoquant la lutte contre la mortalité sur les routes pour justifier cette décision. En effet, alors certaines portions de route ont déjà fait l'objet d'un test de limitation à 80 km/h, aucune donnée précise ne permet d'établir un lien de causalité entre cette mesure et la baisse des accidents.

La véritable cause de la mortalité sur les routes réside essentiellement, comme l'ont relevé de nombreuses associations d'automobilistes, dans la mauvaise qualité de nos infrastructures routières notamment sur les axes secondaires. Les baisses constantes de dotations de l'Etat aux collectivités locales ne font qu'aggraver le phénomène. Par ailleurs, le changement de signalétique induit par cette décision va générer des dépenses publiques supplémentaires estimées entre 5 et 10 millions d'euros.

[...] cette nouvelle mesure gouvernementale qui va durement pénaliser les automobilistes, notamment ceux résidant dans nos territoires ruraux pour lesquels l'usage de la voiture est indispensable. [...]

Vous pouvez donc compter sur mon soutien ainsi que sur ma totale mobilisation pour m'opposer à cette mesure et porter la voix des millions d'automobilistes légitimement révoltés !

Ludovic PAJOT

Député du Pas-de-Calais